

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)
Jeudi, 28 Juin 2012 00:00 -

L'inscription par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » est une formidable opportunité de valorisation des terroirs et de différenciation des offres pour faire découvrir les arts de la table, l'excellence des produits, la qualité des savoir-faire. C'est aussi un avantage concurrentiel réel pour la France qui doit lui permettre de mettre en exergue ce patrimoine vivant unique.

Atout France, en partenariat avec les cinq Comités Régionaux du Tourisme du Grand Est - Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Lorraine - a réalisé ce guide pour les destinations qui souhaitent promouvoir leurs richesses gastronomiques différemment et à la faveur de l'inscription UNESCO.

Le champ des cinq régions du Grand Est n'est pas dû au hasard : ce sont de grandes régions gastronomiques françaises où se côtoient vins de terroirs et traditions culinaires. Elles constituaient donc un champ pratique et opérationnel idéal, où ont été puisés de nombreux exemples et des bonnes pratiques.

Au sommaire :

La « gastronomie », un secteur majeur du tourisme national.

Le « repas gastronomique des Français », inscrit sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO.

Le « repas gastronomique des Français », de nouveaux leviers pour valoriser les territoires.

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Reconnaissance du repas gastronomique des Français par IUNESCO - Une nouvelle opportunité de valorisation des territoires](#)
[Expérimentation dans 5 régions du Grand Est](#)